

[Communiqués](#)

## **Aéroplan transforme le programme pour offrir une expérience de fidélisation exceptionnelle**

***Aéroplan lance un nouveau programme de reconnaissance pour les membres, améliore considérablement la valeur avec les nouvelles primes aériennes au Tarif du marché et annule la politique d'expiration des milles Aéroplan après sept ans***

MONTRÉAL, le 27 juin 2013 /CNW Telbec/ - [Aéroplan](#), le programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada, a annoncé aujourd'hui qu'il apportera des améliorations inédites à son programme le 1<sup>er</sup> janvier 2014, notamment :

- le lancement de Distinction, un nouveau programme de reconnaissance assorti de niveaux et conçu pour récompenser les membres qui accumulent le plus de milles Aéroplan en fonction du nombre total de milles obtenus avec l'ensemble des partenaires coalisés. Le programme accorde aux membres des niveaux de milles préférentiels pour les échanges, des offres de milles-bonis et des privilèges exclusifs;
- le remplacement des primes Vol ClassiquePlus par les nouvelles primes aériennes au Tarif du marché, qui offriront aux membres une valeur considérablement rehaussée consistant en des niveaux de milles réduits jusqu'à 20 % pour tous les membres et jusqu'à 50 % pour les membres Distinction; et
- l'annulation de la politique Sept ans pour échanger vos milles, ce qui permet aux membres de conserver leurs milles Aéroplan tant qu'ils participent au programme chaque année.

« Les améliorations annoncées aujourd'hui constituent la plus grande métamorphose de toute l'histoire du programme » a déclaré Vince Timpano, président et chef de la direction d'Air Canada. « L'an 2014 marquera pour Aéroplan le début d'une nouvelle ère, où nous ferons passer le programme à la vitesse supérieure en offrant aux membres une expérience de fidélisation inégalée. Nous avons décidé de repenser certains de ses éléments centraux pour donner à nos membres ce qui compte vraiment pour eux, tout en renforçant la position d'Aéroplan comme programme de fidélisation coalisé de prestige par excellence au Canada pour les années à venir. »

### **Distinction, le programme de reconnaissance d'Aéroplan**

#### **Avantages de Distinction**

Les avantages seront accordés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, notamment :

- des avantages exclusifs sur les primes aériennes avec une valeur considérablement bonifiée sur les nouvelles primes aériennes au Tarif du marché;
- des vols spéciaux vers des destinations prisées en période de pointe dont tous les sièges seront réservés aux membres Distinction et offerts aux niveaux de milles requis pour des primes VolClassique;
- des offres de milles-bonis sur les vols admissibles d'Air Canada, avec certains hôtels partenaires et la [netBoutique d'Aéroplan](#);
- un traitement préférentiel, des privilèges et offres d'une durée limitée, des offres spéciales des partenaires, des récompenses spéciales et des invitations à des événements exclusifs.

#### **Distinction**

Distinction est un programme de reconnaissance unique et indépendant d'Air Canada Altitude. Les membres peuvent atteindre les niveaux de Distinction en fonction du nombre total de milles obtenus avec l'ensemble des partenaires coalisés dont les partenaires aériens, de voyage, de commerce de détail et de cartes financières.

Distinction compte trois niveaux fondés sur l'accumulation totale de milles admissibles<sup>1</sup> :

- dArgent : 25 000 milles accumulés pendant l'année civile;
- dNoir : 50 000 milles accumulés pendant l'année civile;
- dDiamant : 100 000 milles accumulés pendant l'année civile.

La période de qualification à Distinction s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de la même année civile. En raison du lancement, les choses fonctionneront différemment cette année : les membres qui se qualifient à Distinction avant le 31 décembre 2013

profiteront de leurs avantages du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. Par la suite, les membres y auront droit dès qu'ils atteindront un niveau Distinction et tout au long de l'année suivante.

### **Primes aériennes au Tarif du marché**

Les primes VolClassique d'Aéroplan demeurent les plus concurrentielles au pays, car elles offrent, auprès d'Air Canada et de ses 27 partenaires aériens Star Alliance, une valeur extraordinaire grâce à des niveaux de milles fixes modiques; toutefois, les membres jouiront bientôt de primes encore plus avantageuses en 2014. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les primes Vol ClassiquePlus seront remplacées par les nouvelles primes aériennes au Tarif du marché. Ces dernières offriront aux membres une valeur considérablement rehaussée, car elles demanderont jusqu'à 20 % moins de milles pour les échanges et voire jusqu'à 50 % moins pour les membres Distinction. L'accès offert par les primes aériennes au Tarif du marché à tout siège libre sur les vols exploités par Air Canada, et ce, à des niveaux de milles variables découlant des tarifs de ce partenaire au moment de la réservation, sera inégalé dans l'industrie et offrira une valeur exceptionnelle aux membres.

« Air Canada accueille chaleureusement les importantes améliorations qu'Aéroplan a annoncées aujourd'hui. Voyager est l'utilisation la plus populaire que les membres font de leurs milles Aéroplan et ces changements vont profiter à tous les membres en rendant les primes encore plus attrayantes tout en récompensant nos meilleurs clients communs. Grâce à ces changements, le programme de fidélisation chef de file au Canada devient encore plus attirant et le partenariat entre Air Canada et Aéroplan encore plus robuste » a déclaré Craig Landry, Vice-président, Marketing d'Air Canada.

### **Annulation de la politique Sept ans pour échanger vos milles**

Dans le cadre de son engagement à fidéliser ses membres, Aéroplan annonce avec plaisir l'annulation de sa politique des sept ans pour échanger les milles. Avant cette annonce, les milles non échangés sept ans après leur date d'accumulation devaient commencer à être retirés des comptes des membres le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Désormais, ils resteront valides tant que le membre demeurera actif en accumulant ou échangeant des milles au moins une fois tous les 12 mois. Pour en savoir plus, visitez le [www.aeroplan.com/7ans](http://www.aeroplan.com/7ans) et le [www.aeroplan.com/12mois](http://www.aeroplan.com/12mois).

Selon Kevin O'Brien, chef des Affaires commerciales d'Aéroplan, « les avantages considérablement améliorés et les changements notables que nous apportons au programme s'inspirent des commentaires des membres. Nous sommes fiers de hausser la barre en matière de fidélité en offrant aux membres Aéroplan des primes aériennes plus avantageuses, plus de temps pour échanger leurs milles et la reconnaissance plus élevée qu'ils méritent. »

### **Autres modifications aux niveaux de milles pour les primes aériennes**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le nombre de milles requis pour les primes aériennes aller simples baissera à 50 % seulement du niveau requis pour une prime aérienne aller-retour. Par exemple, les niveaux pour les vols aller simples longs-courriers en Amérique du Nord en classe économique passeront de 17 000 milles à 12 500 milles et ceux en Europe de 40 000 milles à 30 000 milles dès le 1<sup>er</sup> janvier. Nous allons aussi accroître les niveaux de primes VolClassique de classe affaires et de première classe sur certains vols internationaux (soit ceux entre l'Amérique du Nord et l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pacifique Sud, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Asie). Pour en savoir plus, consultez les détails des changements aux primes VolClassique : [www.aeroplan.com/changements](http://www.aeroplan.com/changements).

Aéroplan passera directement le mot à ses membres par ses propres canaux de communications. Parallèlement, il rejoindra un large public grâce à une campagne publicitaire de masse prévoyant de la publicité dans les médias imprimés et numériques, à la radio, par le biais d'affichage ainsi que dans les aéroports.

Pour tout savoir de Distinction et de ses avantages, visitez le [www.aeroplan.com/distinction](http://www.aeroplan.com/distinction).

Note :

1. Les milles admissibles à Distinction incluent la plupart des milles obtenus à travers la coalition de partenaires d'Aéroplan dont les partenaires aériens, de voyage, de commerce de détail et de cartes financières, mais peuvent ne pas inclure certains milles-bonis, milles accumulés par le biais de programmes de conversion ainsi que certaines autres occasions d'accumulation. Pour connaître la liste complète des modalités et conditions, veuillez consulter <http://distinction.aeroplan.com/assets/files/modalites-et-conditions.pdf>.

### **À propos d'Aéroplan**

Aéroplan, le programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada, est la propriété d'Aimia Inc., un chef de file mondial de la gestion de la fidélisation.

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire d'un réseau en expansion de plus de 75 partenaires d'envergure mondiale représentant au-delà de 150 marques dans les secteurs de la finance, de la vente au détail et du voyage.

En 2012, quelque 2,3 millions de primes ont été remises aux membres, dont plus de 1,6 million de vols avec Air Canada et les partenaires Star Alliance, qui proposent plus de 1 000 destinations dans le monde. Outre les vols, les membres ont un choix de plus de 1 000 primes alléchantes associées à des spécialités, des marchandises, des séjours à l'hôtel, des locations de voitures et des expériences.

Pour en savoir plus sur Aéroplan, visitez le [www.aeroplan.com](http://www.aeroplan.com) ou le [www.aimia.com](http://www.aimia.com).

SOURCE : Aeroplan

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Christa Poole  
Aéroplan  
416 352-3745  
[christa.poole@aimia.com](mailto:christa.poole@aimia.com)

Isabelle Troitzky  
Aéroplan  
514 205-7252  
[Isabelle.troitzky@aimia.com](mailto:Isabelle.troitzky@aimia.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

